



NATIONS UNIES

ÉLIMINER LA PAUVRETÉ C'EST POSSIBLE

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'APRÈS-2015

DOCUMENT D'INFORMATION DE BASE

Au-delà des objectifs du Millénaire pour le développement : Le programme de développement durable pour l'après-2015

Des progrès considérables ont été enregistrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La pauvreté continue de diminuer dans le monde, les enfants sont de plus en plus nombreux à être scolarisés dans l'enseignement primaire, le taux de mortalité infantile a chuté de façon spectaculaire, l'accès à l'eau potable s'est considérablement élargi et les investissements ciblant la lutte contre le paludisme, le sida et la tuberculose ont sauvé des millions de vies.

Les OMD contribuent à apporter des améliorations réelles dans la vie des populations, et avec un leadership et une responsabilisation renforcés, ces progrès pourront être élargis à la plupart des pays du monde avant l'échéance de 2015.

Au-delà de 2015, les activités visant à créer un monde où règnent la prospérité, l'équité, la liberté, la dignité et la paix seront poursuivies sans relâche. L'ONU coopère avec les gouvernements, la société civile et d'autres partenaires pour tirer parti de la dynamique créée par les OMD et poursuivre un ambitieux programme de développement durable pour l'après-2015.

Au Sommet du Millénaire de septembre 2010, les États Membres de l'ONU ont engagé un processus visant à faire progresser le programme de développement pour l'après-2015 et ils mènent à présent des **consultations ouvertes et participatives** sur les priorités de développement au-delà de 2015.

À ce jour, 1,4 million de participants — des gouvernements, la société civile, le secteur privé, les milieux universitaires et les instituts de recherche — ont contribué à ce processus. Près de 90 consultations ont été tenues au niveau national, de même que 11 consultations thématiques sur des questions, telles que les inégalités, la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau, qui seront cruciales au-delà de 2015. Une plate-forme en ligne — 2015 : Le monde que nous voulons — a permis aux personnes intéressées de prendre part à un **débat mondial** tandis que MY World, une enquête visant à recueillir les vues sur des questions considérées comme fondamentales, a fait participer des personnes de plus de 190 pays

L'importance de la participation à ces consultations montre que les populations souhaitent un programme de développement mondial, soutenu par des politiques nationales qui peuvent leur permettre de réaliser l'avenir qu'elles veulent. Elles demandent que leurs dirigeants prennent des mesures pour créer les conditions favorables à un monde où l'équité et la sécurité seront plus grandes. Elles veulent voir davantage de progrès dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Ces constatations ont été soumises pour examen au [Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015](#), qui a été nommé par le Secrétaire général. Ce groupe, constitué en juillet 2012 et composé de membres de la société civile et du secteur privé et de dirigeants mondiaux, a publié en mai 2013 son rapport, où il proposait une vision ambitieuse, mais néanmoins pragmatique, du développement durable. Les recommandations du Groupe de haut niveau ont été présentées au Secrétaire général et lors d'une réunion officielle aux États Membres de l'ONU.

Le 25 septembre 2013, le Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale ouvrira la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, lors d'une semaine de réunions de haut niveau au Siège de l'ONU à New York. À cette réunion, le Secrétaire général Ban Ki-Moon présentera aux États Membres de l'ONU son nouveau rapport, « [Une vie de dignité pour tous : accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015](#) ».

Dans son rapport, le Secrétaire général préconise de **nouvelles cibles plus ambitieuses pour l'après-2015**, qui reflètent les nouveaux défis et réalités du monde. Ces objectifs doivent être mesurables, adaptés aux situations tant locales que mondiales et s'appliquer à tous les pays. Le Secrétaire général attire également l'attention sur l'importance de la règle du droit et d'institutions efficaces. Le développement durable, qui promeut la mutation économique, la possibilité d'échapper à la pauvreté, la justice sociale et qui protège l'environnement, doit être au centre de mesures futures, soutenues par une responsabilisation accrue et le sentiment d'une responsabilité partagée.

Les populations ont fait entendre leur voix et leur appel à l'action est clair, dit le Secrétaire général dans son rapport. En dernière analyse c'est aux États Membres de l'ONU qu'il revient d'adopter un nouveau programme de développement durable assorti d'objectifs, qui guidera tous les pays pour mettre fin à la pauvreté et à l'insécurité et pour parvenir au développement durable.

Dans le document final de la dernière Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20, « [L'avenir que nous voulons](#) », les pays ont reconnu que les OMD avaient contribué à intensifier la lutte visant à éliminer la pauvreté et à promouvoir le développement humain. Ils ont convenu de faire fond sur les succès réalisés dans les OMD pour élaborer des **objectifs de développement durable** qui sont de portée mondiale et universellement applicables. Depuis la Conférence Rio+20, l'Assemblée générale des Nations Unies a mis en place un groupe de travail de 30 membres à composition non limitée, qui est chargé d'élaborer ces objectifs et ces activités sont actuellement en cours. Les États Membres examineront également les stratégies visant à financer le développement durable et ils étudieront les options permettant un partage amélioré des technologies, qui contribueront au cadre pour l'après-2015. À l'issue de la Réunion spéciale de septembre 2013 en faveur de la réalisation des OMD, les États Membres conviendront d'une **feuille de route** qui incorporera tous ces éléments complémentaires dans les activités en cours visant à accélérer la réalisation des OMD et à examiner les progrès dans ce domaine.



Pour de plus amples informations, veuillez voir mediainfo@un.org.
Publié par le Département de l'information de l'ONU – Septembre 2013
[facebook.com/wecanendpoverty](https://www.facebook.com/wecanendpoverty) | [twitter: @wecanendpoverty](https://twitter.com/wecanendpoverty)

www.un.org/fr/millenniumgoals